

Pret accession social

Par Charly24, le 04/01/2021 à 14:50

Bonjour, nous avons signés un P.A.S au mois d'Aout 2020 et aujourd'hui la CAF nous refuse les APL car cela n'est plus actualité depuis 2018 ; Quel est notre recours auprés de notre banque tout en sachant que le prévisionnel banquaire à était établis et accordé avec le montant de la caf ?

merci à vous

Par youris, le 04/01/2021 à 15:45

bonjour,

ce lien peut peut-être vous aider:

https://www.pret-accession-sociale.com/Calcul-APL.html

salutations

Par Charly24, le 04/01/2021 à 15:51

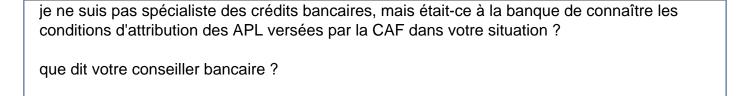
Bonjour Youris;

merci pour votre réponse , mais le probléme n'est pas là ; notre banque nous a fait signé un PAS afin de bénéficier des APL mais cela n'existe plus depuis 2018 et notre prét à était accordé au mois d'aout 2020 , donc la banque nous à fait un Pas tout en sachant que la caf n'était pas possible c'est çà le problème aujourd'hui .

cdt

Par youris, le 04/01/2021 à 16:13

bonjour,



salutations

Copyright © 2024 Légavox.fr - Tous droits réservés